Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20261019-D202610007-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE 19 OCTOBRE 2026

Le Conseil Municipal de PABU convoqué par le Maire, s'est réuni le 19 octobre 2026 à 18h30.

Date de convocation : 12 octobre 2026

MEMBRES PRESENTS :

LOUIS Guillaume / ALLO Olivier / ANDRE Catherine / BECHET Christine / CHIKH Karim / DEREAT Jean-Yves / FAMEL Antinéa / FLEUROT Jennifer / GOURRET Denis / HELARY Philippe / HENRY Bernard / LE GARS Stéphane / LYNCH Charles-Edouard / / PIN Coralie / ROBERT Pascale / RONGIER Claude / THOMAS Denise / TOURBOT Philippe / VERGNIAUD Mélanie

MEMBRES ABSENTS :

BOGAS Patrice
CORNIC Catherine
KARROUMI Jamila
MARCHAND Cinderella

POUVOIRS :

BOGAS Patrice : procuration à ALLO Olivier
CORNIC Catherine : procuration à ROBERT Pascale
KARROUMI Jamila : procuration à HELARY Philippe
MARCHAND Cinderella : procuration à VERGNIAUD Mélanie

Soit, membres en exercice : 23 ; membres présents : 19 ; nombre de votants : 23

SECRETAIRE DE SEANCE : CHIKH Karim

DELIBERATION N° 2026.10.007 : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°3

Rapporteur : D. GOURRET

La commune a entrepris, sur la base de l'avis favorable de la commission aménagement réunie le 9 octobre, de valider les devis transmis par l'entreprise Eurovia pour procéder à des travaux de voirie et de réaménagement de trottoirs dans la rue de l'armor. Le conseil municipal avait entrepris par ailleurs de valider le 14 septembre dernier les travaux d'effacement des réseaux télécom et d'éclairage public de la rue Jean Louis Martin.

Vu la délibération n°2026.09.008 du conseil municipal du 14 septembre 2026,

Vu la délibération n°2026.10.006 du conseil municipal du 19 octobre 2026,

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20261019-D202610007-DE

Entendu le rapport, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de la modification suivante concernant les crédits inscrits au budget primitif 2026 :

	Augmentation sur crédits ouverts	**Diminution sur crédits ouverts**
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 113 Voirie Compte 231 Immobilisations corporelles en cours	110 000.00 €	
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 112 Eclairage public Compte 20415342 Bâtiments et installations	70 000.00 €	
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 115 Self Ecole Croissant Compte 231 Immobilisations corporelles en cours		50 000.00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 116 Batiments divers Compte 231 Immobilisations corporelles en cours		20 000.00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 119 Eglise Compte 2135 Installations générales agencement		5 000.00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 128 Terrain foot Cozen Compte 2135 Installations générales agencement		5 000.00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 129 Parc animalier Compte 2135 Installations générales, agencement		10 000.00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 129 Parc animalier Compte 212 Agencement aménagement terrains		13 000.00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT Opération 129 Parc animalier Compte 2188 Autres immobilisations corporelles		8 000.00 €
RECETTES INVESTISSEMENT Chapitre 1022 : Dotations, fonds divers et réserves Compte 10222 : FCTVA	50 000.00 €	
RECETTES INVESTISSEMENT Chapitre 16 : Emprunt et dettes Compte 1641 : Emprunt	19 000.00 €	

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-212201610-20261019-D202610007-DE

Vote du conseil municipal :

Pour : 23 voix

Contre : xx voix

Abstention : xx voix

Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Le Maire

GUILLAUME LOUIS

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.